

Prévention Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Le présent projet est mené par Prévention CDN-NDG, un organisme à but non lucratif ancré dans la communauté depuis 1989. L'organisme est composé de différentes branches et projets qui mettent l'accent sur la responsabilisation des citoyen.ne.s qui vivent et travaillent dans l'arrondissement CDN-NDG, afin d'améliorer leur qualité de vie ainsi que celle de leur communauté. Sa mission est d'offrir des services, des outils ainsi qu'une expertise pour répondre aux besoins de tou.te.s les résident.e.s – jeunes, adultes, femmes, aîné.e.s, nouveaux et nouvelles arrivant.e.s, familles et population ayant des besoins spécifiques.

Prévention CDN-NDG comporte six branches dont Genres et Égalité. Cette branche – anciennement nommée Hypersexualisation – rayonne au sein de l'organisme depuis 2011. Elle vise à sensibiliser les jeunes du quartier à différentes thématiques dont l'exploitation et les violences sexuelles, mais également aux enjeux touchant à l'égalité entre les genres. Cette branche constitue un projet conjoint entre Prévention CDN-NDG et la Table de Concertation Jeunesse Côte-des-Neiges.

Genres et Égalité est composé de trois volets distincts (Exploitation et violences sexuelles, Place aux filles ! et Cultivons la culture du consentement), mais complémentaires, visant à renforcer l'estime de soi, l'empowerment et l'esprit critique des jeunes du quartier afin qu'ils et elles puissent s'épanouir pleinement sans limites liées à leur genre.

Pour de plus amples informations concernant l'organisme et ses différentes branches, veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante :

<https://preventioncdnndg.org/fr/>

Le présent rapport a été réalisé grâce au soutien financier du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (anciennement Condition féminine Canada).

Le projet *Cultivons la culture du consentement : vers un changement systémique en matière de harcèlement sexuel dans les écoles* a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de nos partenaires. Nous souhaitons ainsi remercier :

L'école secondaire La Voie, l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont, l'école secondaire adaptée à ta situation (SAS), la Table de concertation jeunesse (TCJ) Côte-des-Neiges, TCJ Notre-Dame-de-Grâce, TCJ d'Outremont, Baobab familial, Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges (Celo), Chalet Kent, Maison des Jeunes d'Outremont, Centre communautaire Mountain Sights, Relais-Femmes, Scouts Ste-Catherine-de-Sienne, YMCA PARC, YMCA Notre-Dame-de-Grâce, Y des Femmes de Montréal, Walkley Center, Direction régionale de santé publique - Service Développement des enfants et des jeunes, CIUSSS Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal, Bureau d'intervention en matière de harcèlement - Université de Montréal.

Nous tenons également à remercier tous et toutes les répondant.e.s qui ont pris le temps de répondre à nos questions ainsi que toutes les personnes qui ont gravité de près ou de loin autour du projet en alimentant nos réflexions, en nous épaulant et en nous donnant un coup de main. Merci !

Finalement un merci spécial à nos deux cheffes de file qui représentent non seulement le projet au niveau pancanadien, mais qui travaillent également au quotidien à faire valoir la voix des adolescent.e.s : Fanny Lavigne, travailleuse de milieu en prévention de l'exploitation et des violences sexuelles à Prévention CDN-NDG, et Lilia Goldfarb, directrice des services d'employabilité et de jeunesse du Y des Femmes de Montréal.

Recherche, analyse et rédaction :

Ramaëlle Duquette, Coordonnatrice de recherche
Guillaume Soubeyrand-Faghel, Agent de recherche
Juliette Paume, Auxiliaire de recherche

Relecture :

Amélie Bureau
Annie Thifault

Illustrations et design graphique :

Aude Voineau

ISBN : 978-2-9818329-2-4

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2019

Prévention CDN-NDG

Branche Genres et Égalité

6767, Côte-des-Neiges – Bureau 598

Montréal (Québec) H3S 2T6

Tél : (514) 736-2732

Introduction	5
D'une culture du viol à une culture du consentement	6
La culture du viol	6
La culture du consentement	7
Le consentement sexuel	7
Harcèlement et violences sexuelles	8
Méthodologie d'enquête	9
Analyse	11
Pour les adolescent.e.s	11
Les cours d'éducation à la sexualité	11
Les notions de consentement et de harcèlement sexuel	12
Les situations problématiques liées au consentement et au harcèlement sexuel	13
Les attitudes favorables ou nuisibles au développement d'une culture du consentement	17
Pour les intervenant.e.s	18
L'éducation à la sexualité	18
Les obstacles à l'éducation sexuelle et à l'intervention en matière de harcèlement sexuel	19
Perceptions des différent.e.s acteur.trice.s dans les milieux d'intervention	20
Le milieu scolaire et le milieu communautaire	20
Compréhension et perceptions du consentement et du harcèlement sexuel	21
Quoi faire pour développer une culture du consentement ?	22
Outils à destination des intervenant.e.s	22
Thématiques à aborder	22
Pratiques, méthodes et stratégies à privilégier	23
Outil à destination des établissements scolaires et communautaires	24
Outil à destination des jeunes	24
Outil à destination des parents	24

Introduction

Le présent document correspond à la synthèse¹ du Rapport d'évaluation des besoins du projet *Cultivons la culture du consentement : vers un changement systémique en matière de harcèlement sexuel dans les écoles*. Ce projet, d'une durée de trois ans (2018-2021), vise à prévenir et contrer le harcèlement sexuel ainsi qu'à favoriser une culture du consentement dans les écoles secondaires et les milieux communautaires du territoire couvert – Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Ville Mont-Royal.

Suivant l'objectif du projet, une étude de contexte et une évaluation des besoins en ce qui a trait à l'identification, à la prévention et à l'intervention en matière de harcèlement sexuel chez les jeunes de 12 à 17 ans du territoire couvert, ont été réalisées. Pour cela, des groupes de discussion ont été menés tant auprès d'adolescent.e.s que d'intervenant.e.s de milieux scolaires² et communautaires. Cette étude nous a permis de mieux comprendre quelles sont leurs préoccupations communes et respectives de même que leur niveau de connaissance et de sensibilisation à la culture du consentement et aux violences sexuelles. Ainsi, sur la base de ces constats et recommandations, il sera question, dans une deuxième phase (2019-2020), de créer des outils afin de répondre aux besoins de nos partenaires. Notons que la troisième phase du projet (2020-2021) sera dédiée à l'implantation des outils dans les différents milieux visés.

Ce document est divisé en quatre sections. La première vise principalement à définir et préciser les thèmes et concepts centraux de ce travail de recherche. La seconde constitue un aperçu très synthétique de la méthodologie employée pour mener à bien l'enquête. Vient ensuite un résumé de l'analyse faite des données recueillies, divisé en deux parties : une concernant les participant.e.s adolescent.e.s et une autre les intervenant.e.s. Enfin, la dernière section du document est dédiée aux recommandations – élaborées en fonction des entretiens réalisés auprès des intervenant.e.s et adolescent.e.s et à notre analyse. Ces recommandations serviront à guider les phases ultérieures du projet, tout juste décrites.

¹ Des segments considérables du rapport long ont été amputés afin de rendre cette synthèse plus concise. Pour de plus amples détails ou pour consulter le registre bibliographique des sources consultées, veuillez vous référer au rapport complet.

² Il est important ici de souligner que le milieu scolaire inclus les intervenant.e.s du programme École en santé – infirmier.ère et travailleur.euse social.e.



D'une culture du viol à une culture du consentement

6



La culture du viol

L'expression « culture du viol » renvoie à l'existence d'un lien entre notre culture et la question des violences sexuelles. Ses manifestations sont multiples et variées, allant de comportements et d'attitudes individuelles de normalisation des violences sexuelles à l'égard des femmes, à la sexualisation et à l'objectification des corps féminins dans les productions médiatiques et culturelles. Voici quelques exemples :

- **Négation et minimisation du viol** : nier le fait que le viol a bel et bien eu lieu, ou en minimiser l'importance. Phénomène particulièrement flagrant lorsqu'on compare un viol au stéréotype mythique du « vrai viol », lequel réfère à un viol commis dans l'espace public, par un étranger déployant sa force physique pour contraindre sa victime à la pénétration. Or la plupart des violences sexuelles sont commises par une personne de l'entourage de la victime, sans usage de violence physique, et n'impliquent pas forcément la pénétration.
- **Négation du non-consentement** : toute attitude ou point de vue tendant à nier ou à euphémiser le fait que la victime ne désirait pas les gestes sexuels qu'elle a subis. Dans la plupart des plaintes et procès relatifs aux violences sexuelles, c'est encore à la victime de prouver qu'elle n'était pas consentante (preuve de résistance) plutôt qu'à l'accusé.e de faire la preuve de l'obtention du consentement.
- **Slut-shaming** : ensemble d'attitudes individuelles ou collectives stigmatisantes, disqualifiantes et culpabilisantes envers les femmes dont l'attitude ou l'aspect physique seraient arbitrairement jugés provocants ou trop ouvertement sexuels. Ces jugements peuvent concerner le nombre de partenaires sexuels, la manière de se vêtir, de se maquiller, ou encore l'attitude générale d'une femme.

La culture du viol fait donc référence aux discours, comportements et attitudes tendant à excuser, banaliser, voire approuver ou encourager les agressions sexuelles, comme un schéma comportemental systémique et social organisé et partagé de génération en génération.

La culture du consentement

Alternativement à la culture du viol, la culture du consentement est une « expression de valeurs et d'attitudes qui respecte l'autonomie corporelle et qui repose sur la croyance qu'une personne est toujours la mieux placée pour déterminer ses propres désirs et besoins³. »

La conception de ces notions en tant que « culture » est importante, car elle permet :

- D'envisager et de promouvoir un modèle culturel alternatif ;
- D'aborder la problématique en termes de comportements et d'attitudes systémiques ;
- De viser des changements radicaux, d'ordre systémique, en ce qui a trait à la sexualité et à d'autres rapports sociaux.

L'emphase mise sur le consentement permet quant à elle :

- D'ancrer la portée de ce projet dans une perspective proactive et positive ;
- De concevoir le consentement mutuel comme une condition prédominante et essentielle à la sexualité ;
- D'introduire cette culture très tôt dans le développement sexuel des jeunes, comme outil privilégié de prévention des violences sexuelles.

Une culture du consentement implique ainsi l'ensemble des acteurs et actrices et cherche à créer de la solidarité et de l'empathie envers les victimes de violences et de harcèlement sexuels

Dès lors qu'en amont, les jeunes filles et garçons apprennent et conçoivent leur sexualité – et celle des autres – en fonction du consentement, le nombre de cas problématiques en aval, autrement alimentés par la culture du viol, est susceptible de chuter.

Par ailleurs, relevons que développer une culture du consentement aurait pour effet :

- De prévenir les violences et le harcèlement à caractère sexuel par la mise en place de mesures de sensibilisation et de promotion de relations interpersonnelles saines ;
- D'encourager à intervenir, plutôt que de rester des témoins silencieux en situation de harcèlement sexuel ;
- De développer un sens critique face aux stéréotypes sexuels, genrés et hétérocentrés, dans une perspective égalitaire ;
- D'appliquer la notion de consentement à toutes les interactions quotidiennes, au-delà des relations sexuelles ;
- D'harmoniser les interactions entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et les adultes ;
- D'amener des changements culturels et de mentalités auprès des personnes rejointes.

Une culture du consentement implique ainsi l'ensemble des acteurs et actrices et cherche à créer de la solidarité et de l'empathie envers les victimes de violences et de harcèlement sexuels.

Le consentement sexuel

Le consentement sexuel est un accord explicite, relatif à une pratique sexuelle précise. Pour être valide, le consentement doit être :

- **Offert librement**, sans contrainte d'un.e des partenaires impliqué.e.s dans la relation sexuelle ou d'un tiers parti ;
- **Donné de manière éclairée**, en

pleine possession de ses moyens et en comprenant les modalités, les intentions et les enjeux du rapport sexuel ;

- **Renouvelé à chaque nouvelle pratique sexuelle** et peut être retiré à tout moment, sans aucune conséquence négative ou justification nécessaire ;
- **Exprimé de manière enthousiaste**.

Le consentement sexuel concerne toutes les relations, qu'elles soient ponctuelles, occasionnelles ou à plus long terme.

³ Fédération Canadienne des Étudiantes et Étudiants, *Une vision nationale pour une culture du consentement dans l'éducation post-secondaire*, 2016

Harcèlement et violences sexuelles

Violences sexuelles

Les violences sexuelles désignent tout geste ou toute attitude consistant à obliger une personne à subir, à accomplir ou à être confrontée à des actes d'ordre sexuel sans son consentement (viol, agression, harcèlement, exploitation, etc.).

Harcèlement sexuel

Plus spécifiquement, le harcèlement sexuel est un type de violence sexuelle qui implique l'imposition à une personne ou à un groupe de personnes, de propos ou de gestes à connotation sexuelle, en l'absence ou à l'encontre de son consentement ; portant atteinte à un droit, à sa dignité ou à son intégrité psychologique, physique ou morale ; ou provoquant une situation d'humiliation, d'hostilité, d'intimidation ou d'offense.

Les spécificités du harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel représente un phénomène particulier qu'il importe d'explicitier dans toute la complexité des dimensions qui le concernent, pour le distinguer d'autres formes de harcèlement (ex : psychologique ou moral) :

- **Spécificité liée au genre** : Les manifestations et les effets du harcèlement sexuel affectent de manière différente et inégale les hommes et les femmes et le harcèlement sexuel est exercé à très forte majorité par des hommes.
- **Spécificité structurelle** : Le harcèlement sexuel peut être alimenté par des éléments de nature culturelle qui consolident la stratification sociale, tels que des stéréotypes véhiculés et des relations de pouvoir socialement cautionnées.
- **Spécificité conceptuelle** : Le terme « harcèlement » réfère généralement à des actions répétées, alors que la gravité ou l'intentionnalité de certains gestes peuvent inscrire ceux-ci dans le registre du harcèlement, malgré leur occurrence unique.

- **Spécificité légale** : Dans les cas de harcèlement hors du milieu du travail, des poursuites ne peuvent être intentées que pour harcèlement criminel, puisque le Code criminel ne différencie pas le harcèlement sexuel du harcèlement criminel.

- **Spécificité liée au milieu de travail** : La prévalence du phénomène n'est, le plus souvent, évaluée qu'à partir des cas de harcèlement sexuel en milieu de travail, puisqu'il est le seul qui soit rapporté aux autorités. De récents efforts dans des sphères d'études post-secondaires ont aidé à décloisonner ce phénomène, mais les milieux fréquentés par les adolescent.e.s demeurent en reste. Conséquemment, on constate une carence d'information et un certain manque de mobilisation en ce qui concerne le harcèlement sexuel chez les jeunes.

Il est à déplorer que le phénomène du harcèlement sexuel soit généralement appréhendé comme une problématique liée au milieu du travail, puisque cela a pour effet :

- D'occulter le développement progressif des comportements liés au harcèlement sexuel ;
- De banaliser les manifestations plus quotidiennes de harcèlement sexuel, telle que le harcèlement de rue ;
- De nuire à la prévention de ces comportements chez les jeunes.

Le harcèlement sexuel peut prendre différentes formes :

- **Verbal** : blagues sexistes, grossières ou dégradantes ; remarques sur l'apparence physique ; remarques sur la vie intime ; usage de termes familiers, dégradants, homophobes ou sexistes ; utilisation de confidences insinuantes ; invitations répétées de toutes sortes ; expression de propositions sexuelles explicites ; emploi de promesses voilées ou ouvertes en échange de faveur sexuelle ; etc.
- **Non verbal** : sifflements, regards à connotation sexuelle, affichage de matériel dégradant ou pornographique, signes explicites à connotation sexuelle, présence continue du harceleur ou de la harceleuse, message à caractère sexuel, sexiste ou homophobe, etc.
- **Physique** : effleurements intentionnels, attouchements et touches physiques tels que donner des tapes sur le derrière, chatouiller, pincer, embrasser, tasser dans un coin, etc.

Méthodologie d'enquête

Afin de comprendre comment prévenir et intervenir en cas de harcèlement sexuel tout en faisant la promotion d'une culture du consentement, il a été décidé de mener des groupes de discussion (*focus group*) tant avec des intervenant.e.s qu'avec des adolescent.e.s présent.e.s sur notre territoire d'étude – Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Ville Mont-Royal et Outremont.

Si notre choix méthodologique s'est arrêté sur une méthode de recherche principalement qualitative mettant de l'avant l'entretien semi-directif, c'est d'abord parce qu'elle permet d'avoir accès aux discours des répondant.e.s dans un cadre moins formel – sortant ainsi de la « dyade chercheur.e - répondant.e. » – l'effet de groupe étant plus favorable pour stimuler la discussion et réduire l'inhibition des personnes présentes.

Ensuite, cette méthode permet de favoriser un travail de remémoration chez les participant.e.s, dans la mesure où lorsqu'une personne intervient, elle échange des souvenirs et des perceptions avec les autres, ce qui a pour effet d'évoquer chez ces dernier.e.s des expériences similaires ou contraires. Enfin, si cette méthode est particulièrement intéressante, c'est parce qu'elle permet également aux participant.e.s d'exposer, d'argumenter et de négocier leur point de vue avec les personnes présentes, faisant ainsi émerger les pensées dominantes à l'égard d'un sujet. Les groupes de discussions nous ont donc offert la possibilité d'accéder au sens commun ainsi qu'aux modèles culturels et aux normes établies, ce qui permet de mettre en lumière les besoins d'une communauté.

9

Cette méthode qualitative a été complétée d'une collecte de données quantitatives s'étant traduite par la passation de questionnaires. Celle-ci nous a permis d'aller chercher des données sociodémographiques sur les répondant.e.s et d'avoir accès à des données plus sensibles en ce qui a trait notamment à leurs expériences personnelles liées au harcèlement sexuel ainsi qu'à sa prise en charge dans les établissements scolaires et communautaires.

Tous les groupes de discussion ont été faits en présence d'un.e animateur.trice ainsi que d'une personne attitrée à la prise de notes. Les entretiens ont tous été enregistrés à l'audio, puis retranscrits intégralement pour l'analyse. Suite aux discussions, une dizaine de minutes étaient allouées à la passation et au remplissage des questionnaires.

Pour les groupes composés de jeunes, la personne attitrée à la prise de note agissait également comme intervenant.e, apte à réagir ou à faire un suivi en cas de dévoilement, ou à répondre à tout besoin, malaise ou

inconfort. Il convient de également de mentionner que les entretiens de groupes faits avec des adolescent.e.s ont été réalisés en non-mixité, notamment afin de garantir un espace sécuritaire (*safe space*) pour les discussions.

Afin de couvrir le territoire d'étude, l'équipe de recherche a effectué **18 groupes de discussion** :

- **8 avec des intervenant.e.s** des milieux scolaires, communautaires et de la santé ;
- **10 avec des adolescent.e.s** âgé.e.s entre 12 et 17 ans.

Les groupes de discussion ont eu lieu entre le 25 septembre 2018 et le 25 janvier 2019.

Au total, 105 personnes ont été interrogées – 52 jeunes et 53 adultes.

Pourquoi interroger tant les jeunes que les intervenant.e.s ?

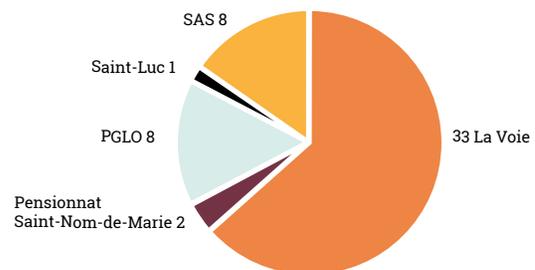
Pour ce qui est des jeunes, leurs témoignages nous semblaient indispensables pour créer des outils appropriés à leurs besoins, à leurs situations, à leurs interrogations, à leurs vécus et à leur langage. Cette démarche avait donc pour ambition d'évaluer leurs expériences et leur compréhension des thématiques liées au harcèlement sexuel, au consentement et à la sexualité. Elle visait également à faire un état des lieux de la manière dont ces sujets sont actuellement abordés avec elles et eux dans leurs écoles, de même qu'à récolter leurs impressions et critiques à ce propos.

En ce qui a trait aux intervenant.e.s, il nous paraissait crucial d'évaluer leur niveau de sensibilisation et de compréhension des concepts tels que le harcèlement sexuel ou le consentement, considérant leur rôle de pédagogues auprès des adolescent.e.s. Il s'agissait également d'une opportunité de constater le nombre des sujets liés à la sexualité qu'elles abordent, de même que la nature des interventions et activités de prévention qu'elles réalisent dans le cadre de leur travail. Enfin, ces personnes nous permettaient d'avoir un aperçu quant aux structures et procédures en place pour traiter de cas de harcèlement sexuel dans leurs milieux de travail respectifs.

Répartition du territoire d'enquête

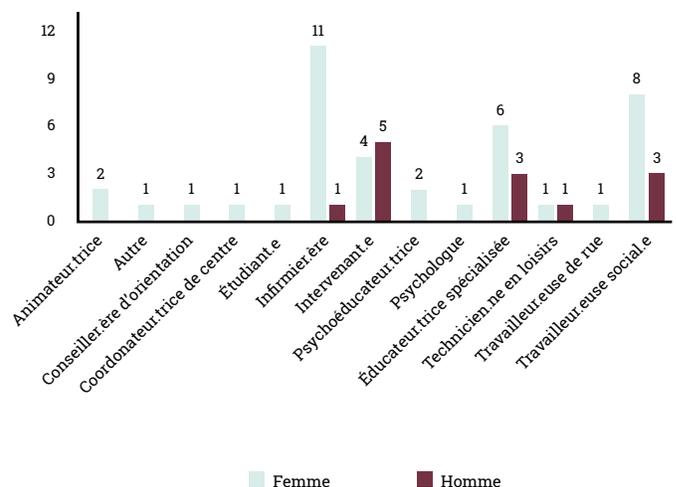
Les jeunes rencontré.e.s sont réparti.e.s entre cinq établissements scolaires – La Voie, Saint-Luc, Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (PGLO), Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie et le Secondaire Adapté à ta Situation (SAS). Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, la majorité fréquente l'école secondaire La Voie.

Établissements scolaires fréquentés par les participant.e.s adolescent.e.s
Source : Cultivons la culture du consentement, 2019.



Les intervenant.e.s rencontré.e.s représentent une variété de professions, ce qu'on peut constater avec le graphique ci-dessous. Notons que pour des raisons d'anonymat, les établissements fréquentés par les intervenant.e.s ne sont pas mentionnés.

Professions représentées au sein de notre échantillon de répondant.e.s
Source : Cultivons la culture du consentement, 2019.



Analyse

Cette section contient une analyse des données récoltées lors des entretiens menés auprès des participant.e.s. Il y sera d'abord question des perceptions des jeunes envers :

- ▲ Les cours d'éducation à la sexualité
- ▲ Les notions de consentement et de harcèlement sexuel
- ▲ Les situations concrètes liées au consentement et au harcèlement sexuel
- ▲ Les attitudes favorables ou nuisibles au développement d'une culture du consentement

Quant à la section concernant les intervenant.e.s, il sera question de leurs perceptions envers :

- ▲ Les cours d'éducation à la sexualité
- ▲ Les enjeux professionnels
- ▲ Les différences entre le milieu scolaire et le milieu communautaire
- ▲ La compréhension au regard du consentement et du harcèlement sexuel

Pour les adolescent.e.s

Les cours d'éducation à la sexualité

Il est à noter que les données recueillies dans le cadre de ce projet l'ont été dans un contexte de retour de l'obligation des cours d'éducation à la sexualité (2018). Bien que les participant.e.s n'aient pas reçu une éducation à la sexualité uniforme, certaines similarités peuvent être remarquées quant à la fréquence, au contenu, aux méthodes pédagogiques et aux personnes désignées pour remplir le mandat éducatif.

Les enseignements

Dans l'ensemble, il apparaît que la fréquence des apprentissages à la sexualité est d'environ une fois par année, généralement dispensés par les infirmier.ère.s et les enseignant.e.s, dans un cadre variant en formalité. Par formel, on entend une activité ou une intervention planifiée à l'avance, ayant un objectif précis et donnée par du personnel qualifié (ex. : cours magistral, conférence, etc.). À l'inverse, une intervention ou une activité informelle réfère à un événement spontané, ponctuel et non planifié (ex. : mettre le cours en « pause », discussions en petits groupes, etc.).

Les adolescent.e.s révèlent quatre thématiques principales abordées lors des enseignements :

- La contraception ;
- Les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) ;
- Le consentement ;
- L'anatomie des parties génitales.

Les critiques des élèves par rapport aux enseignements

Lorsqu'elles sont amené.e.s à émettre des commentaires sur les enseignements dispensés, les étudiant.e.s s'expriment sur :

- L'environnement dans lequel les enseignements sont dispensés ;
- Les méthodes pédagogiques utilisées ;
- Les contenus abordés.

CE QUE LES ADOS EN DISENT

En ce qui concerne l'environnement, les jeunes expriment le souhait d'avoir accès aux cours dans un espace plus sécuritaire (*safer space*), qu'illes décrivent comme un lieu convivial, de confiance et sans jugement, qui permet aux élèves d'être plus concentré.e.s et plus à l'aise de s'exprimer. Pour y arriver, les jeunes proposent :

- Des groupes de petite taille ;
- Un espace de non-mixité ;
- Un environnement confortable, propice à la discussion.

Pour les adolescent.e.s, la transmission des savoirs devrait également se faire par le biais de méthodes pédagogiques telles que :

- Des ateliers interactifs ;
- L'utilisation de témoignages ancrés dans leur réalité ;
- L'utilisation de vidéos.

Les étudiant.e.s mentionnent également l'importance d'avoir accès aux enseignements avec un.e adulte qui soit à l'aise avec la matière et en mesure d'aborder les sujets de front, ce qui implique :

- D'utiliser les mots exacts ;
- De ne pas faire d'évitement ;
- D'aborder le « comment ».

Lorsqu'il est question du « comment », les adolescent.e.s abordent entre autres la question de l'utilisation des pré-servatifs, mais également :

- Les relations interpersonnelles et la communication (comment réagir) ;
- Les pratiques sexuelles et les actions concrètes (comment faire) ;
- L'accès au savoir (comment aller chercher l'information).

Relevons que la première relation sexuelle est un sujet de préoccupation récurrent et certain.e.s jeunes soulignent que les relations non-hétérosexuelles ne sont que très rarement adressées.

Les notions de consentement et de harcèlement sexuel

Le consentement sexuel

Pour la majorité des jeunes rencontré.e.s, il semblait clair que le consentement était applicable dans toutes les sphères de leur vie. En ce qui concerne le consentement sexuel plus spécifiquement, les participant.e.s le perçoivent comme étant un accord manifeste ou tacite entre deux personnes concernées par un acte sexuel. Pour qu'il soit valide, les adolescent.e.s considèrent que le consentement doit être :



- Donné librement ;
- Donné de manière éclairée, en pleine possession de ses moyens ;
- Exprimé de manière enthousiaste ;
- Renouvelé à chaque nouvelle pratique et pouvant être retiré à tout moment ;
- Donné par une personne ayant l'âge légal pour consentir.

Toutefois, concernant l'âge, certain.e.s adolescent.e.s semblent confus.e.s et croient que l'accord des parent.e.s peut compenser le fait de ne pas avoir atteint l'âge légal pour consentir.

Le harcèlement sexuel

La différence entre harcèlement et harcèlement sexuel est, tout comme celle qui distingue le harcèlement sexuel du viol ou d'une agression sexuelle, très ambiguë pour les jeunes. Trois éléments structurants reviennent de manière récurrente dans le discours des jeunes lorsqu'illes expliquent pourquoi une situation s'apparente à du harcèlement sexuel :

- La répétition du comportement ;

« Si [un garçon] essaye de mettre sa main autour de ta taille ou en bas, sur les cuisses... si tu forces la fille ça peut devenir une agression, mais si c'est la première fois, c'est ok... » (adolescente)

- Son caractère vulgaire ou dégradant ;
- Son caractère agressant allant à l'encontre du consentement.

Il semble que le harcèlement sexuel soit fort majoritairement subi par les filles et, la plupart du temps, exercé par les garçons.

Bien que les jeunes n'aient que très peu abordé de front la dimension sexuelle inhérente au harcèlement sexuel, celle-ci est présente dans les exemples employés. Il convient de mentionner que cette dimension sexuelle semble difficile à saisir pour les jeunes, surtout lorsqu'il s'agit de harcèlement sexuel non verbal et de cyberharcèlement sexuel.

Les situations problématiques liées au consentement et au harcèlement sexuel



Au-delà de l'aspect théorique des notions de consentement et de harcèlement sexuel, certaines situations concrètes peuvent se présenter et engendrer des situations problématiques.

Le harcèlement sexuel

Relativement au harcèlement sexuel, le vécu spécifique des jeunes illustre qu'elles en vivent plusieurs formes, tant dans le cadre scolaire que dans l'espace privé (cyberharcèlement) ou public (harcèlement de rue). Les exemples les plus fréquemment mentionnés par les participant.e.s sont :

- Le **harcèlement physique**, par exemple des attouchements lors des déplacements dans les couloirs ou lors d'activités organisées par l'école (danse) ;
- Le **harcèlement verbal**, par exemple des insultes dans le cadre scolaire ou du harcèlement de rue (*cat calling*) ;
- Le **harcèlement non-verbal**, par exemple des regards sous la jupe dans les escaliers ou du harcèlement de rue (coups de klaxon, regards déplacés) ;
- Le **cyberharcèlement**, par exemple des demandes incessantes de photos intimes (par des amis intimes, des copains, ou même des inconnus) ou le partage non consenti de ces photos.

Genre un gars qui te demande 24 sur 24 des nues sur les réseaux sociaux (adolescente)

À l'ère du numérique, les adolescentes font face à une nouvelle forme de harcèlement sexuel, soit le cyberharcèlement sexuel. Celui-ci est particulièrement vicieux en ce qu'il transcende le milieu scolaire pour s'infiltrer dans la vie privée des adolescentes.

Les adolescentes mentionnent également être couramment victimes ou témoins de harcèlement de rue. Ses manifestations sont jugées inacceptables par les filles, particulièrement de par leur caractère vulgaire. Les interpellations ne seraient pas considérées comme du harcèlement sexuel si elles sont exemptes de leur dimension vulgaire. On constate ainsi l'intégriorisation et l'acceptation d'un harcèlement sexuel de rue « respectueux », au nom d'une séduction campée dans des stéréotypes de sexes et de genres.

En ce qui concerne les garçons, on constate une prise de conscience quant à *la façon* d'aborder les filles, mais le fait de les aborder de manière non consentie n'est pas forcément remis en question. La réflexion des participant.e.s en est donc plus ou moins au même point que lorsqu'il est question du harcèlement de rue : la vulgarité n'est pas tolérée, mais il reste acceptable d'interpeller une fille sur la base de son physique dans l'espace public. Les stéréotypes de genre selon lesquelles l'homme est séducteur, la femme est séduisante et souhaite se faire séduire, semblent grandement alimenter ce type de discours.

Quelques faits saillants révélés par les questionnaires passés lors des groupes de discussion :



63% d'entre elles disent être mal à l'aise face à ces commentaires.

75% disent ne pas du tout être mal à l'aise par rapport à ces commentaires.

Près de **trois filles sur cinq**



disent avoir déjà été touchées ou agrippées de manière sexuelle sans leur consentement.

89% d'entre elles affirment que cela les rend mal à l'aise.



Près de
cinq filles sur six



disent avoir reçu des regards à caractère sexuel et

89%

d'entre elles disent que cela les rend mal à l'aise.



des filles &



des garçons

ont déjà été témoins de harcèlement sexuel.

Près de
deux filles sur trois
disent avoir été victimes de rumeurs à caractère sexuel.



des filles &



des garçons

considèrent que le harcèlement sexuel est un problème dans leur école.

L'application du consentement

Bien que la compréhension de la notion de consentement sexuel semble bien intégrée, il en va autrement de son application, particulièrement dans les contextes de relation intime et de consommation d'alcool.

Dans le cadre d'une relation intime, il semble plus aisé pour les adolescents que pour les adolescentes d'exprimer un refus à leur partenaire. Si cette difficulté est plus saillante chez les filles, elle n'est pas pour autant absente chez les garçons. Pour certaines participantes, il semble problématique de ne pas arriver à dire « non », alors que pour d'autres (exclusivement des filles), il faut tout simplement accepter. Plusieurs facteurs sont nommés pour expliquer la difficulté d'exprimer clairement un refus, tels que :

- La crainte de déplaire ;
- La peur de décevoir ;
- L'inquiétude de perdre l'autre ;
- La pression exercée par le partenaire.

Plusieurs jeunes rencontré.e.s avancent par ailleurs que la consommation d'alcool vient non seulement invalider le consentement, mais également le non-consentement : une intoxication remet en question leur capacité d'auto-détermination dans l'un ou l'autre des cas. Par ailleurs, l'intoxication, le plus souvent mais pas exclusivement à l'alcool, est employée dans les discours pour invalider la victime en même temps que pour excuser l'agresseur.

« La situation n'est pas correcte, mais c'est pas la faute à personne parce que les deux sont saouls. » (adolescente)

[en faisant référence à une fille ayant consommé de l'alcool lors d'une fête et s'étant fait embrasser par un garçon sans savoir donné son consentement 20]

« Ah ben c'est pas de sa faute là s'il est saoul [en référence au garçon l'ayant embrassée] » (adolescente)

« Ben déjà là si t'es saoul à un party, fais pas confiance à personne. » (adolescent)

« Même si tu es saoul, tu n'es pas stupide. La fille sait quand même ce qu'elle veut ou ne veut pas... elle devrait savoir qu'elle ne le veut pas proche d'elle. » (adolescente)

Finalement, au regard du non-respect du consentement, il ressort que les conséquences fréquemment subies par les victimes peuvent être :

- De l'anxiété ;
- De la culpabilité ;
- De la dépression ;
- De la honte ;
- Des problèmes d'estime de soi ;
- Des regrets.

De ces troubles vécus par les victimes, le sentiment de culpabilité est celui qui revient le plus fréquemment lors des échanges, symptôme d'une culture du viol omniprésente et bien intériorisée, même chez les plus jeunes.

Les personnes de référence

Les adolescent.e.s identifient trois catégories de personnes-ressources lorsqu'elles font face à une situation problématique (par ordre de priorité) :

- Les ami.e.s ;
- Les adultes (enseignant.e.s, intervenant.e.s, famille) ;
- La police.

Pour les adolescent.e.s rencontré.e.s, les ami.e.s adoptent davantage une posture de non-jugement et sont à même de bien comprendre leur senti, puisqu'elles sont confronté.e.s à des situations similaires. Elles arrivent en première position lorsqu'il est question de :

- Se confier ;
- Obtenir des conseils ;
- Ventiler.



Toutefois, comme les ami.e.s ont un vécu expérientiel plus limité, les adultes sont parfois privilégié.e.s pour obtenir des conseils. Illes n'occupent pas un rôle particulier (parent.e.s, intervenant.e.s, etc.), mais doivent :

- Inspirer confiance ;
- Préférentiellement avoir déjà établi un lien ;
- Être accessibles et disponibles (l'adulte doit être présent.e au moment où illes en ont besoin).

Si certain.e.s adultes sont des modèles et inspirent la confiance des élèves, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Certain.e.s participant.e.s ont mentionné être ou avoir été confronté.e.s à des enseignants encourageant, émettant ou laissant passer des commentaires ou des blagues racistes, sexistes ou inappropriées, sans réagir. Ces comportements tendent grandement à endommager la confiance qu'ont les élèves envers ses auteurs.

La police, quant à elle, est mentionnée par les jeunes dès qu'illes sont confronté.e.s à une situation dans laquelle illes ne savent pas comment réagir et ne savent pas vers qui se tourner, mais sur laquelle illes jugent devoir agir. Le rôle de la police n'est pas forcément toujours clair pour les jeunes, ce qui nous amène à penser qu'il s'agit davantage d'une réponse un peu mécanique en cas de dernier recours, plutôt qu'une réelle ressource vers laquelle illes auraient tendance à se tourner spontanément.

Les attitudes favorables ou nuisibles au développement d'une culture du consentement

Différents éléments se démarquent des entretiens réalisés. Dans une perspective favorable à une culture du consentement, on note :

- Une bonne compréhension théorique de ce qu'est le consentement sexuel chez les jeunes rencontré.e.s ;
- Une très grande solidarité entre amies lorsqu'elles vivent une situation où le consentement n'est pas respecté.

Au-delà de la compréhension théorique de la notion du consentement sexuel, on relève en effet une forte solidarité entre filles, qui se traduit par :

- La volonté de protection envers les amies (ex. : épauler, défendre en cas de situation difficile) ;
- Un sentiment d'empathie (ex. : sans intervenir directement s'il ne s'agit pas d'une amie, aviser une fille que des photos d'elle circulent).

Pour ce qui est des adolescents, bien que ce ne soit pas toujours le cas, ils ont davantage tendance à rester des témoins silencieux. Ils sont plus susceptibles d'intervenir pour protéger un ami contre d'éventuelles répercussions négatives plutôt que dans la perspective d'empêcher une action non consentie envers une autre personne. Face à une solidarité entre filles campée dans la protection de la victime et l'empathie, on constate donc une solidarité masculine intéressée et préoccupée par la préservation du harceleur contre d'éventuelles répercussions.

On relève également d'autres attitudes et comportements participant plutôt à reproduire la culture du viol, telles que des attitudes (envers la victime) qui seraient :

- Disqualifiantes : propos banalisant des comportements venant transgresser le consentement d'autrui (les agressions sexuelles, parce que considérées banales, sont excusées) ;

« Ben si ça va plus loin, là c'est sur on va intervenir, mais si c'est juste un petit bisou... »
(adolescente)

- Stigmatisantes : tendance à culpabiliser les victimes (*slut shaming*) ;

« C'est son problème à elle, à la fille [...] Ouais, parce que c'est elle qui a pris la photo. »
(adolescente)



- Culpabilisantes : responsabilisation de la victime qui s'inscrit dans une culture du viol, qui tend à excuser les agresseurs et qui fait porter à la victime la charge de son agression ;

« It only can be on the girl » (adolescente)

[À propos du partage massif de photos intimes d'une adolescente]

« Il faut qu'elle montre qu'elle est capable de gérer ses propres problèmes. » (adolescente)

- Passives « figure du spectateur ou de la spectatrice » : tendance chez les jeunes à demeurer en inaction lorsqu'elles ne sont pas directement concerné.e.s, ce qui tend à normaliser les violences à caractère sexuel.

En plus de ces attitudes nuisibles au développement d'une culture du consentement, ajoutons la prégnance des stéréotypes sexuels dans le quotidien des adolescent.e.s. Ceux-ci viennent encourager et banaliser certains comportements déplacés, voire inacceptables, envers les filles et les femmes. À plusieurs reprises, le discours mobilisé par les jeunes faisait état d'un double standard sexuel. En effet, alors qu'il est valorisé pour un garçon d'avoir plusieurs partenaires sexuelles, ce même cas de figure est répréhensible pour les jeunes femmes. Par ailleurs, il apparaît chez les adolescentes un fort désir de plaire et de se conformer au désir masculin. Quant aux garçons, ils adoptent plus volontiers des discours homophobes.

« Les mecs c'est pas grave, ils couchent avec 42 meufs et c'est des champions, et nous on couche avec un mec et on est des salopes ! » (adolescente)

Pour les intervenant.e.s

Les entretiens de groupe réalisés auprès d'intervenant.e.s scolaires et communautaires (ex. : infirmier.ère.s, travailleur.euse.s sociaux.ales, etc.) ont permis de compléter l'analyse des propos exprimés par les adolescent.e.s, tout en nous offrant de nouveaux éléments de compréhension sur leurs milieux et leurs défis professionnels. Cette section résume brièvement et en cinq temps l'essentiel de ces nouveaux éléments, soit :

- L'organisation actuelle de l'éducation à la sexualité dans leurs milieux et les sujets qui y sont traités ;
- Les **obstacles** auxquels les intervenant.e.s font face lorsqu'il est question de faire de la prévention ou de l'intervention sur le harcèlement sexuel ;
- Les **perceptions** qu'ont les intervenant.e.s des différentes personnes qu'elles côtoient dans le cadre de leur travail ;
- Les éléments qui différencient et caractérisent les **milieux scolaires** des **milieux communautaires** ;
- Le niveau de compréhension qu'ont les intervenant.e.s du **harcèlement sexuel** ou du **consentement**, de même que les situations liées à ces thématiques qu'elles rencontrent fréquemment dans le cadre de leur travail.

L'éducation à la sexualité

Le regard des intervenant.e.s sur les cours d'éducation à la sexualité dispensés ont permis d'échanger sur les thématiques et contenus abordés, ainsi que sur la forme des activités et sur les approches pédagogiques adoptées dans ce contexte.

Les sujets et thématiques évoqués par les participant.e.s en ce qui concerne les contenus d'enseignement sont :

- L'avortement ;
- Le consentement ;
- La contraception ;
- Les dynamiques relationnelles saines ;
- L'homosexualité ;
- Les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).
- Les relations amoureuses (relations saines vs violence) ;

Les exemples donnés au cours des entretiens étaient fortement hétérocentrés, impliquant presque systématiquement un garçon ou un homme et une fille ou une femme. L'homosexualité est davantage citée lorsqu'il est question d'acceptation ou de « sortir du placard ». On ne peut toutefois pas en dire de même en ce qui concerne d'autres minorités sexuelles (notamment la transexualité et les identités de genre non cis et non binaires), lesquelles sont abordées le plus souvent avec un mélange de prudence respectueuse et d'incompréhension confuse. La notion de plaisir sexuel est, quant à elle, totalement absente de l'ensemble des entretiens qui ont été menés.

Il semble que les activités pédagogiques abordant des enjeux sexuels soient presque toujours faites en groupe mixte. Elles sont organisées le plus souvent de manière préventive, bien qu'à certaines occasions, des activités aient été mises sur pied en réponse à certains événements. Les intervenant.e.s relèvent leur efficacité, en notant une forte demande pour des rencontres individuelles suivant les activités.

Finalement, la majorité des participant.e.s ont évoqué une volonté d'éviter les approches moralisatrices ou trop normatives. Pour répondre aux questions des élèves, les intervenant.e.s semblaient dans l'ensemble préférer des réponses plus ouvertes aux réponses catégoriques, définitives et fermes, encourageant ainsi l'adolescent.e à explorer ses propres positions, opinions et croyances et favorisant son esprit critique.

Les obstacles à l'éducation sexuelle et à l'intervention en matière de harcèlement sexuel

Le manque de temps

Le manque de temps a souvent été évoqué lorsque les intervenant.e.s mentionnaient les limites à leurs interventions en matière de harcèlement sexuel. Illes déploieraient à plusieurs occasions une surcharge de travail, un nombre de jeunes trop élevé, de même que, pour les intervenant.e.s travaillant dans plusieurs écoles simultanément comme des psychologues ou infirmier.ère.s, l'impossibilité de passer suffisamment de temps dans une même école.

Une formation insuffisante

Les besoins de formation ont également été exprimés fréquemment, car un manque d'information, d'expérience ou de vocabulaire approprié les empêche d'aborder un sujet ou d'intervenir convenablement sur une situation liée au consentement, au harcèlement sexuel ou, plus largement, à la sexualité. Au-delà de leur propre formation, les intervenant.e.s mentionnent la nécessité que l'ensemble du personnel de l'école soit formé ou sensibilisé à ces enjeux, évoquant des comportements problématiques de la part de leurs collègues professionnels.

Des inconforts

Certaines situations ou sujets semblent susciter régulièrement un certain inconfort chez les intervenant.e.s, lequel les dissuade ou les rend hésitant.e.s à intervenir, ou même plus simplement à répondre à des questions. Parmi ces situations, on a pu observer à plusieurs reprises un malaise à répondre à une question si le genre de l'adolescent.e qui la pose diffère de celui de l'intervenant.e. Outre le genre, l'âge de l'adolescent.e peut aussi provoquer un malaise chez l'intervenant.e si celui ou celle-ci juge que le sujet abordé par l'adolescent.e est précoce considérant son âge. Enfin, les questions entourant les identités ou expressions de genres non cis, fluides ou non binaires sont fortement susceptibles de plonger les intervenant.e.s dans l'embarras, symptôme d'une incompréhension faisant office de norme plutôt que d'exception.

La conciliation difficile entre des perspectives différentes et divergentes au regard de la sexualité

À de très nombreuses reprises, les intervenant.e.s ont évoqué le dilemme fréquent auquel illes sont confronté.e.s lorsqu'illes doivent intervenir sur des sujets liés à la sexualité. Car pour ce faire, il leur faut choisir entre des points de vue différents et parfois contradictoires sur ce que les adolescent.e.s devraient faire ou connaître relativement à la sexualité. Ces différents points de vue émanent :

- Des intervenant.e.s eux et elles-mêmes ;
- Des adolescent.e.s ;
- Des parent.e.s ;
- Des institutions et programmes scolaires ;
- De la société en général.

Perceptions des différentes personnes côtoyées dans les milieux d'intervention

Voici une série d'observations, d'opinions ou de perceptions émises par les intervenant.e.s à propos de groupes d'acteur.trice.s qu'elles côtoient dans leur milieu de travail.

Les adolescent.e.s : Perçu.e.s comme des êtres vulnérables, pouvant difficilement se fier à leur propre jugement. Certains propos, biais et préjugés sexistes ont été formulés au cours des entretiens, de même que différentes déclinaisons de *slutshaming*, principalement axées sur la manière de s'habiller des jeunes filles ;

Les enseignant.e.s : Des jeunes ont exprimé aux intervenant.e.s que des enseignant.e.s ont relativement fréquemment des comportements et attitudes problématiques assimilables à du harcèlement sexuel, du sexisme, du *slutshaming* ou, bien que dans une moindre mesure, de l'homophobie.

Les directions d'école : Même s'il ne s'agit pas d'un thème transversal à tous les entretiens, il a été plusieurs fois mentionné que le directeur ou la directrice d'une école pouvait grandement influencer l'abord des enjeux liés à la sexualité (choix des ressources et des activités financées, embauche du personnel, manière de traiter de la sexualité des élèves). Plusieurs fois, des intervenant.e.s scolaires ont mentionné que leur travail a pu être tantôt obstrué par une direction récalcitrante et conservatrice, tantôt facilité par une direction collaborative et ouverte.

Les parent.e.s : L'attitude des parent.e.s en ce qui a trait à l'abord de situations ou de sujets liés à la sexualité est, à exception près, le plus souvent décrite comme fermée et réfractaire.

À cet égard, le dialogue entre parent.e.s et intervenant.e.s semble parsemé de certains points de tension lorsqu'il est question de sexualité. Cette tension est perceptible sur deux axes, à savoir :

- Une vision dépassée : Les intervenant.e.s mentionnent que certain.e.s parent.e.s ont « une vision et des informations désuètes » et déplorent que ceux et celles-ci aient tendance à reproduire des façons de penser ou de faire qui sont dépassées ;

- Une culture différente : Les intervenant.e.s ne savent pas toujours ce qu'elles doivent prioriser, entre d'un côté la prévention et les interventions ouvertes et décomplexées sur la sexualité des jeunes et, de l'autre côté, le respect de la culture, de la religion et des valeurs des parent.e.s.

Notons également que certains témoignages concernant les parent.e.s, bien qu'anecdotiques, ont présenté une grande violence dans des cas où l'identité de genre d'un.e jeune différait du sexe assigné à la naissance ou lorsque l'orientation sexuelle était autre qu'hétérosexuelle.

Le milieu scolaire et le milieu communautaire

Des deux types de milieux ciblés par cette recherche, le milieu scolaire apparaît sans équivoque comme étant le moins sécuritaire pour les adolescent.e.s. Les occurrences de harcèlement sexuel rapportées par les intervenant.e.s révèlent qu'elles y sont plus fréquentes, souvent plus sévères et qu'elles sont davantage susceptibles de venir de sources multiples (pairs, enseignant.e.s et intervenant.e.s).

Le contenu sexuel y est également traité d'une manière plus stricte et normative que dans le milieu communautaire. Notons que des différences importantes séparaient les écoles selon le statut et la langue parlée :

- Les écoles francophones, publiques et laïques étaient perçues comme beaucoup plus ouvertes, aptes à appréhender les thèmes liés à la sexualité et plus enclines à accepter les minorités sexuelles ;
- Les écoles anglophones, privées ou confessionnelles étaient pour leur part perçues comme conservatrices, réfractaires à parler de sexualité en général et plus susceptibles d'avoir des pratiques stigmatisantes ou discriminantes envers les minorités sexuelles.

Lorsqu'il est question de leurs rôles respectifs, les intervenant.e.s scolaires et les intervenant.e.s communautaires n'en ont pas nécessairement la même image :

- Les intervenant.e.s scolaires : considèrent qu'il est de leur mandat de faire la prévention du harcèlement



sexuel, la promotion du consentement et l'abond de thématiques et d'enjeux liés à la sexualité. Illes se considèrent généralement comme une bonne référence en matière d'éducation à la sexualité pour les jeunes de même que pour leurs collègues de travail (enseignant.e.s et direction) ;

- Les intervenant.e.s communautaires : considèrent leur rôle comme étant de faire le pont entre l'école et la famille, ou encore de servir de modèle aux jeunes à l'extérieur de la famille. En ce qui a trait à l'intervention sur des situations problématiques toutefois, leur rôle devient moins limpide dans la mesure où leur mandat semble mal défini pour elles et eux.

Le lien de confiance entre intervenant.e communautaire et adolescent.e est plus fréquent que dans un contexte scolaire, en raison d'une disponibilité plus grande des intervenant.e.s et d'un lien de confiance souvent très fort.

Compréhension et perceptions du consentement et du harcèlement sexuel

Les entretiens ont finalement permis de faire état de la compréhension qu'ont les intervenant.e.s des notions de consentement et de harcèlement sexuel, de même que la perception qu'elles ont de la compréhension des adolescent.e.s en ce qui concerne ces mêmes notions.

Le consentement sexuel

Lorsqu'appelé.e.s à définir de manière théorique ou au moyen d'exemples ce qu'est le consentement, les intervenant.e.s ont eu tendance à répondre de deux manières :

- De manière assez complète, incluant les concepts d'enthousiasme, de lucidité et de la dimension de l'application du consentement au-delà du champ de la sexualité ;
- De manière plutôt primitive, simplement comme le fait de dire « oui ou non ».

Dans les deux cas, cependant, l'application du consentement à des situations concrètes semblait souvent poser problème, notamment pour statuer de la présence ou de l'absence du consentement, ainsi que de sa validité.

Les intervenant.e.s estiment par ailleurs que les adolescent.e.s ont, pour la plupart, une compréhension théorique faible, mais pas inexistante, du consentement. Le consentement sous l'effet de substances est fréquemment mentionné par les intervenant.e.s comme une situation problématique récurrente chez les adolescent.e.s avec lesquelles illes travaillent, ce qui pose problème considérant l'hésitation qu'ont les intervenant.e.s à statuer de la nature problématique d'événements de ce type. Autrement, il a fréquemment été mentionné :

- Qu'il était souvent difficile pour les filles d'exprimer adéquatement un refus ;
- Que ce refus était souvent mal compris ou mal reçu par les garçons ;
- Que les filles avaient tendance à s'auto-culpabiliser dans des situations où elles étaient des victimes de comportements insistants, harcelants ou carrément violents.



Le harcèlement sexuel

De manière absolument univoque, le type de harcèlement sexuel le plus mentionné par les intervenant.e.s est celui de l'échange de photos intimes entre adolescent.e.s, un problème récent mais omniprésent qui les dépasse largement.

D'autres formes de harcèlement sexuel sont toutefois évoquées :

- Les contacts physiques non désirés (généralement un garçon qui agrippe, effleure ou touche les fesses et plus rarement les seins d'une fille) ;
- Les noms sexistes ou dégradants par lesquels s'interpellent certaines filles entre elles ;
- Le harcèlement sexuel perpétré par des enseignants à l'égard des élèves (propos homophobes ou hétérosexistes, *slutshaming*, propos sexuels inappropriés en soi, encore plus en contexte scolaire et davantage encore considérant qu'ils s'adressent à des adolescentes, donc à des mineures).

Finalement, plusieurs intervenant.e.s estiment que le harcèlement sexuel perpétré par les adolescent.e.s constitue souvent des tentatives ratées et maladroites de séduire.

Quoi faire pour développer une culture du consentement ?

22

Les constats tirés de notre recherche nous amènent à présenter une série de recommandations quant au développement d'outils de prévention et d'intervention en matière de harcèlement sexuel chez les adolescent.e.s.

Outils à destination des intervenant.e.s

La méthode qui semble la plus efficace pour produire des changements structurels, profonds et pérennes, consiste à former et sensibiliser les intervenant.e.s.

Recommandation #1 : Formation, sensibilisation et développement d'outils pour les intervenant.e.s

Nous estimons qu'en fournissant une meilleure formation et sensibilisation aux intervenant.e.s, appuyées par des outils pertinents et adaptés à leurs besoins et à ceux des adolescent.e.s, ces gains pourront être transmis des intervenant.e.s aux jeunes, maximisant ainsi le nombre de personnes rejointes par le projet.

Une meilleure formation et sensibilisation des intervenant.e.s aurait pour but de :

- Augmenter l'aisance des intervenant.e.s à aborder les thématiques liées à la sexualité, au harcèlement et au consentement sexuel ;
- Réduire le risque que certains membres du personnel scolaire et communautaire reproduisent des comportements de harcèlement sexuel⁴ ;
- Outiller les intervenant.e.s pour identifier et répondre adéquatement à des situations de harcèlement sexuel.

Thématiques à aborder

Au regard de notre recommandation phare, soit celle de développer des outils qui s'adressent à l'ensemble des intervenant.e.s des milieux communautaires et scolaires, nous suggérons que **le contenu abordé avec les jeunes** dépasse le harcèlement sexuel ou les violences sexuelles puisqu'une telle focalisation ne permet pas d'acquérir une compréhension suffisante des discours qui alimentent ces phénomènes. Nous visons donc une compréhension plus large en abordant plusieurs thèmes tels que :

⁴ Il va sans dire que la reproduction de ces comportements a plusieurs effets néfastes, puisqu'ils produisent des victimes chez les jeunes tout en normalisant ces comportements inappropriés auprès de leurs témoins.

- **Les stéréotypes, mythes et préjugés de genres et de sexes** : pour déconstruire une complexité de concepts, discours et attitudes intériorisés, inconscients et insidieux.

- **La culture du viol** : pour prendre conscience de la tendance culturelle à culpabiliser les victimes, absoudre les agresseur.e.s, invalider le non-consentement, invisibiliser ou ignorer les agressions et même cautionner les violences sexuelles faites majoritairement aux filles et aux femmes.

- **L'hétéronormativité** : pour éliminer les discours et attitudes homophobes, ainsi que pour bouleverser la conception normative et habituelle de sexualité comme se produisant *a priori* entre un homme et une femme.

- **La masculinité toxique** : pour sensibiliser à cette normativité exclusivement réservée aux hommes (et pourtant simultanément dommageable pour eux et pour autrui) selon laquelle des attitudes, préférences ou comportement féminins, au sens stéréotypé du terme, seraient faibles ou honteux.

- **Le harcèlement sexuel et ses déclinaisons possibles** : pour développer des manières appropriées et souhaitables d'y réagir en tant que victime ou témoin, particulièrement en ce qui a trait au cyberharcèlement sexuel.

- **Le consentement** : pour le comprendre dans sa globalité, en mettant toutefois l'emphase sur son application dans des situations concrètes, comme l'application du consentement sexuel sous l'effet de drogue et d'alcool et le consentement en contexte de relation amoureuse.

La somme de ces différents thèmes compose un cursus qui peut paraître imposant, mais le caractère systémique des changements visés par le projet *Cultivons la culture du consentement* consiste précisément en une approche large et culturelle.

Pratiques, méthodes et stratégies à privilégier

Le contenu devrait être transmis aux jeunes à travers des activités pédagogiques correspondant aux besoins des jeunes, soit :

- La conception d'**ateliers interactifs**, par opposition à des présentations magistrales ;

- L'utilisation de **témoignages pertinents**, c'est-à-dire ancrés dans des situations vécues fréquemment par les adolescent.e.s ;

- L'utilisation de **vidéos** ;

- La transmission de contenus par des **adultes confortables** avec la matière enseignée et **employant les mots exacts**, plutôt que des formules détournées ou édulcorées témoignant justement d'un malaise dans l'abord de ces thèmes et termes ;

- La transmission de contenus **exemplifiés de manière inclusive**, notamment, mais pas exclusivement, en ayant recours à des situations impliquant des minorités sexuelles ;

- L'accent mis sur la **dimension pratique** de la sexualité, le « comment » ;

- La favorisation d'**espaces dialogiques sécuritaires** pour les jeunes, par :

- Des groupes de **petite taille**, encourageant le partage décomplexé de propos plus intimes ;

- Des discussions en **deux temps** :

- D'abord en **non-mixité** de genre, afin de favoriser le partage d'expériences spécifiques ;

- Ensuite dans une **mise en commun en mixité** de genre, afin de décroiser les expériences recueillies précédemment et de les exposer à celles vécues par le genre opposé.

Positionnement à privilégier en tant qu'intervenant.e

Certains défis peuvent être engendrés par des différences culturelles et de potentiels points de vue antagonistes, tels que le sont régulièrement ceux des parent.e.s d'immigration récente et des enseignements sur la sexualité conformément au cursus scolaire. Il est toutefois recommandé :

- De privilégier des attitudes ouvertes, positives, respectueuses, inclusives et émancipatrices en termes de sexualité ;
- D'éviter toute attitude moralisatrice, conservatrice, culpabilisante et discriminante pouvant nuire au développement psychologique, sexuel et moral des adolescent.e.s ;
- De se rappeler que les professionnel.le.s se doivent d'intervenir dans le meilleur intérêt du jeune.

Outil à destination des établissements scolaires et communautaires

Recommandation #2 : création d'un protocole d'intervention pour les établissements

Nous estimons que la création d'un protocole d'intervention réduirait les chances qu'une situation problématique soit mal appréhendée par le personnel scolaire ou communautaire.

Ce protocole d'identification et d'intervention, c'est-à-dire une sorte de grille interprétative d'analyse, permettrait :

- De reconnaître une situation problématique ;
- D'attester de sa sévérité relative ;
- D'identifier les moyens appropriés pour y répondre.



Outil à destination des jeunes

Recommandation #3 : création d'un répertoire de ressources pour les jeunes

Nous estimons que la création d'un répertoire de ressources à destination des jeunes leur permettrait de mieux connaître celles qui leur sont accessibles afin qu'elles en viennent à constituer une référence plus spontanée lorsqu'elles ont besoin d'information, d'écoute ou d'aide.

Cet outil permettrait de recenser les ressources présentes tant au sein de leur établissement scolaire que des organismes communautaires à proximité et, plus largement, des services à leur disposition.

Outil à destination des parents

Recommandation #4 : création d'un pamphlet explicatif des thématiques abordées à destination des parent.e.s

Nous estimons qu'au moins un outil devrait être destiné aux parent.e.s afin de favoriser un rôle plus proactif et surtout positif de leur part en ce qui a trait à la sexualité de leurs enfants, dans toute la diversité de ses incarnations et de ses manifestations.

Cette recommandation est formulée en raison des nombreuses interventions concernant les parent.e.s et de la manière dont elles ont été mentionné.e.s dans le discours des intervenant.e.s et, dans une moindre mesure, dans celui des adolescent.e.s. Ainsi, il nous apparaît essentiel qu'au moins un outil soit destiné aux parent.e.s afin de les informer et de les sensibiliser aux thématiques abordées avec leurs adolescent.e.s.

Première phase du projet

Synthèse du rapport d'évaluation des besoins (2018-2019)

La présente synthèse permet de relater les faits saillants du rapport d'évaluation des besoins produit au terme de la première année du projet *Cultivons la culture du consentement : vers un changement systémique en matière de harcèlement sexuel dans les écoles*. Ce projet, d'une durée de trois ans (2018-2021), vise à prévenir et contrer le harcèlement sexuel ainsi qu'à favoriser une culture du consentement dans les écoles secondaires et les milieux communautaires du territoire couvert – Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Ville Mont-Royal.

Suivant l'objectif du projet, une étude de contexte et une évaluation des besoins – en ce qui a trait à l'identification, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement sexuel chez les jeunes de 12 à 17 ans du territoire couvert – ont été réalisées. Vous avez donc entre les mains le résultat d'une année d'étude qui a mené l'équipe de recherche à sillonner le territoire afin de mieux comprendre la réalité tant des adolescent.e.s que des intervenant.e.s qui travaillent au quotidien avec eux et elles. Nous avons tenté de vous partager, le plus fidèlement possible, leurs propos dans ce rapport afin d'en tirer un portrait de la situation ainsi que des recommandations visant la création d'outils d'intervention.

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons ce rapport.

Bonne lecture,
L'équipe de *Cultivons la culture du consentement*.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada